

DÉMARCHAGE MALVEILLANT : ATTENTION !

Mis en ligne le 20 octobre 2020

La communauté de communes vient d'être informée de démarchages malveillants sur son territoire. Les interlocuteurs se présentent en son nom auprès des producteurs et commerçants locaux et cherchent à obtenir leurs coordonnées pour l'édition du futur guide des producteurs locaux. Ils sollicitent également le règlement de sommes en ligne.

La communauté de communes n'a mandaté aucune entreprise de démarchage pour l'édition du futur guide à paraître en début d'année prochaine. Celui-ci sera bien évidemment gratuit pour les producteurs, comme pour les habitants.

Nous invitons chacun à la plus grande vigilance et à ne jamais communiquer d'informations personnelles par téléphone ou par mail.

RETOUR À LA LISTE

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi et Jeudi
9h-12h30
Samedi
9h30-12h00